



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDES D'AUTORISATION D'EXPLOITER LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ



Année 2024

Introduction

En vertu de l'article 14 de la loi n° 02-01 du 5 février 2002, relative à l'électricité et à la distribution du gaz par canalisations, la **Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG)** publie les principales caractéristiques de toute demande d'autorisation d'exploiter une nouvelle installation de production d'électricité, en termes de capacité, d'énergie primaire, de technique de production et de localisation.

Le articles 4 et 6 du décret exécutif n° 06-428 du 26 novembre 2006 complété, fixant la procédure d'octroi des autorisations d'exploiter des installations de production d'électricité, prévoient respectivement, la publication des principales caractéristiques de l'installation de production une fois l'accusé de réception délivré à l'issue de la phase d'examen préliminaire et la publication de l'autorisation d'exploiter elle-même.

En application de ces dispositions légales et réglementaires, le présent document recense les demandes d'autorisation d'exploiter les installations de production d'électricité reçues par la CREG en 2024, et donne les caractéristiques principales de chaque installation, que la demande ait été rejetée ou bien que l'autorisation ait été accordée.

En 2024, 16 demandes d'autorisation d'exploiter ont été introduites. Elles ont été soldées par la délivrance de 07 autorisations ; 05 concernant des installations existantes ayant fait l'objet de régularisation et 02 autorisations pour de nouvelles centrales situées à Zeralda et à Bab Ezzouar.

Principales caractéristiques des demandes d'autorisation d'exploiter les installations de production d'électricité 2024

Nom de la centrale	Localisation	Capacité installée	Energie primaire	Technique de production	Nom du Producteur	Numéro de l'autorisation	Situation
Installations existantes régularisées							
BERROUAGHIA	Zone industrielle Berrouaghia wilaya de MEDEA	489.3 MW	Gaz naturel	Turbines à Gaz	Sonelgaz-Production d'électricité	07/A/24	Autorisée
KOUDIET EDDRAOUECHE	Koudiet Eddraouech EL TARF	1147 MW	Gaz naturel	Cycle combiné	Sonelgaz-Production d'électricité	10/A/24	Autorisée
SIKIDA	Zone industrielle de Skikda SIKIDA	825 MW	Gaz naturel	Cycle combiné	Sonelgaz-Production d'électricité	08/A/24	Autorisée
TERGA	Terga Wilaya de AIN TEMOUCHENT	1122 MW	Gaz naturel	Cycle combiné	Sonelgaz-Production d'électricité	09/A/24	Autorisée
KAHRAMA	Zone industrielle d'Arzew Wilaya d'ORAN	320.9MW	Gaz naturel	Turbine à gaz avec système de cogénération	KAHRAMA	06/A/24	Autorisée
Nouvelle Installation autorisée							
ZERALDA	Zone industrielle Zeralda Wilaya d'ALGER	40 MW	Gaz naturel	Turbine à Gaz Mobile	Sonelgaz-Production d'électricité	05/A/24	Autorisée
Bab Ezzouar	Bab Ezzouar Wilaya d'Alger	20 MW	Gaz naturel	Turbine à Gaz Mobile	Sonelgaz-Production d'électricité	11/A/24	Autorisée

Demande en cours de traitement							
TENDLA	Tendla Wilaya de M'Ghaier	200 MWc	Solaire	Photo Voltaïque	Sonelgaz- Energies Renouvelables	En cours	En cours de traitement
OUMECHÉ III	Oumech Wilaya de BISKRA	1294,029 MW	Gaz naturel	Cycle combiné	Sonelgaz-Production d'électricité	En cours	En cours de traitement
Demandes rejetées							
Bab Ezzouar	Bab Ezzouar Wilaya d'Alger	40 MW	Gaz naturel	Turbine à Gaz Mobile	Sonelgaz-Production d'électricité	NA	Rejetée
Ain Djasser 01	Ain Djasser Wilaya de Batna	253.4 MW	Gaz naturel	Turbine à gaz	Sonelgaz-Production d'électricité	NA	Rejetée
Relizane	Belahcel Wilaya de Relizane	464.7 MW	Gaz naturel	Turbine à gaz	Sonelgaz-Production d'électricité	NA	Rejetée
Ain Salah	Zone industrielle d'Ain Salah Wilaya de Ain Salah	76MW	Gaz naturel	Turbine à gaz	Sonelgaz-Production d'électricité	NA	Rejetée
Alger Port	Alger port Wilaya de Alger	72 MW	Gaz naturel	Turbine à gaz Mobile	Sonelgaz-Production d'électricité	NA	Rejetée
Annaba	Annaba Wilaya de Annaba	72 MW	Gaz naturel	Turbine à gaz Mobile	Sonelgaz-Production d'électricité	NA	Rejetée
F'kirina	F'kirina Wilaya de Oum El Bouaghi	292.4 MW	Gaz naturel	Turbine à gaz Mobile	Sonelgaz-Production d'électricité	NA	Rejetée